



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 4 février 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

## *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Philippe CARBONNEL
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Alain LINGER
M. Gilbert MENUT	M. Didier MARTIN	M. Louis LAURENT
Mme Colette POPARD	M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-François DODET	Mme Anne DILLESEGER	Mme Claude DARCIAUX
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Nicolas BOURNY
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Philippe GUYARD
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre-Olivier LEFEVRE
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Christine MARTIN	M. Jean-Claude GIRARD
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-	Mme Françoise EHRE
M. Jean-François GONDELLIER	ARCHEREY	M. Patrick BAUDEMENT
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	Mme Geneviève BILLAUT
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Héléne ROY	M. Rémi DELATTE
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Philippe BELLEVILLE
Mlle Badiââ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Norbert CHEVIGNY
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Gilles TRAHARD
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	

## *Membres absents :*

Mme Françoise TENENBAUM	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
M. Lucien BRENOT	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Michel ROTGER	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Pierre LAMBOROT pouvoir à M. Alain LINGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Gilbert MENUT
	M. Michel FORQUET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEVRE
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Rémi DETANG.

## **OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**Welience Santé et Technologies - Pôle Cognition et Mouvements - Demande de subvention 2010**

Par délibération en date du 17 décembre 2008, la Communauté d'Agglomération dijonnaise a décidé de participer au fonctionnement du Centre de Ressources Technologiques (CRT) « Sport Handicap Motricité », aujourd'hui rebaptisé « Pôle Cognition et Mouvements », aux côtés des collectivités territoriales locales, et ce, sur la période 2008 – 2011.

Une convention signée le 5 janvier 2009 est venue préciser les modalités de versement de l'aide allouée de 41.250 €, selon le rythme suivant :

Période 2008-2009	19.250 €
Période 2009-2010	13.750 €
Période 2010-2011	8.250 €
<b>Total</b>	<b>41.250 €</b>

Par courrier en date du 26 octobre 2009 et en application de l'article 5 de la convention pré-citée, Welience, marque d'uB-Filiale, nous transmet le bilan annuel d'activité tel qu'il a été présenté en Comité de Pilotage le 1er octobre 2009 et sollicite le versement de la subvention au titre de la 2ème année de fonctionnement de ce Pôle.

Ce Pôle tire son excellence d'une synergie scientifique unique, alliant les recherches menées par l'INSERM et le CNRS dans les domaines des sciences du vivant, des sciences humaines et des STIC (Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication) et la possibilité d'évaluation clinique.

Le Pôle vise à terme à améliorer encore sa notoriété en misant sur des enjeux d'avenir comme le handicap, le vieillissement, le sport et la formation.

Aujourd'hui, le travail de prospection, de communication (salons, conférences ...), de sensibilisation des chercheurs, etc ... mené par le Pôle Cognition et Mouvements, débouche sur une dizaine de contrats signés ou en voie de l'être, avec des entreprises comme PROTEOR pour le développement d'outils de mesures, ARC pour le développement de prototype, FOVEA et CEA pour de l'intelligence économique, ID-PASS et ORMEX pour du Conseil.

Pour 2010, le pôle a pour objectif de renforcer l'adéquation entre ses activités et la segmentation des besoins du marché, c'est-à-dire :

- motricité et rééducation ;
- prothèses, orthèses ;
- simulation et apprentissages ;
- ergonomie ;
- activités physiques et sportives.

Enfin, le projet de transfert des 3 laboratoires sur l'ERIE (Espace régional de l'Innovation et de l'Entreprenariat) lui permettront d'avoir une unité de lieu et ainsi, une dynamique scientifique transversale grâce à la création de plateaux techniques : rééducation par la musique, rééducation par l'image, activités physiques adaptées ...

Le réajustement de sa stratégie en cours d'année a amené le pôle à adapter son budget prévisionnel de fonctionnement pour les années à venir.

Sur la base d'un budget arrêté à 90.000 € au titre de la 2ème année de fonctionnement, le Grand Dijon est ainsi sollicité à hauteur de 17.500 €, selon le plan de financement suivant :

<i>Produits</i>	<i>Répartition</i>	<i>%</i>
<b>Total subventions</b>	<b>52.500 €</b>	<b>58,3 %</b>
* dont Région Bourgogne	35.000 €	38,9 %
* dont Grand Dijon	17.500 €	19,4 %
<b>Autofinancement</b>	<b>37.500 €</b>	<b>41,7 %</b>
<b>Total produits</b>	<b>90.000 €</b>	<b>100,0 %</b>

Au titre de la 3ème année de fonctionnement, la participation du Grand Dijon devrait s'élever à 15.000 €.

Il est donc proposé d'attribuer à uB-Filiale, Pôle Cognition et Mouvements, une subvention globale de 32.500 €, répartis sur 2010 et 2011.

Il conviendra de modifier, par avenant, la convention conclue le 5 janvier 2009 afin de prendre acte des montants ainsi alloués.

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,**  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
**DÉCIDE :**

- **de dire** que la Communauté d'Agglomération dijonnaise participera financièrement au fonctionnement du Pôle Cognition et Mouvements, à hauteur de 32.500 €, répartis sur 2010 et 2011 ;
- **d'approuver** le projet d'avenant à la convention conclue le 5 janvier 2009 avec uB-Filiale, au titre du Pôle Cognition et Mouvements ;
- **d'autoriser** le Président à signer ledit avenant ainsi que tous documents nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget des exercices concernés.

Pour extrait conforme,

Le Président

Pour le Président

Convocation envoyée le 28 janvier 2010

Publié le - 5 FEV. 2010

Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

- 8 FEV. 2010



*Pierre PRIBETICH*

Pierre PRIBETICH

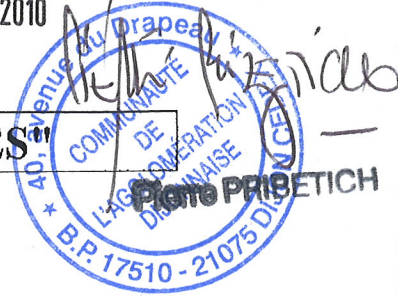


VU pour être annexé à délibération

du Conseil du : - 4 FEV. 2010

DIJON, le : - 5 FEV. 2010

LE PRÉSIDENT,  
Pour le Président,  
le vice-Président,



# "WELIENCE SANTÉ et TECHNOLOGIES"

Pôle Cognition et Mouvements

## Avenant n° 1 à la CONVENTION du 5 janvier 2009

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

- 8 FEV. 2010



Entre les soussignés

**La Communauté de l'Agglomération dijonnaise**, 40 avenue du Drapeau - BP 17510 - 21075 DIJON CEDEX, ci-après dénommée « Le Grand Dijon »  
*représentée par son Président, François Rebsamen,*  
en vertu d'une délibération du Conseil de Communauté en date du

d'une part,

et

**l'uB-Filiale**, sise 8 avenue Jean Bertin – BP 66517 – 21065 DIJON CEDEX  
*représentée par sa Présidente, Catherine Guillemin,*

d'autre part,

### **PREAMBULE**

Par convention signée le 5 janvier 2009, la Communauté d'Agglomération dijonnaise a précisé les modalités de versement de sa participation financière au fonctionnement du Centre de Ressources Technologiques (CRT) « Sport Handicap Motricité », aujourd'hui rebaptisé « Pôle Cognition et Mouvements », aux côtés des collectivités territoriales locales, et ce, sur la période 2008 – 2011.

Au cours du Comité de Pilotage qui s'est tenu le 1er octobre 2009, Welience a décidé de mettre encore mieux en adéquation, les domaines d'activité du Pôle à la segmentation des besoins du marché, et a présenté son plan d'actions pour les exercices à venir.

Le réajustement de sa stratégie a amené le Pôle à adapter son budget prévisionnel de fonctionnement, et à solliciter un soutien financier renforcé des collectivités territoriales locales.

**CECI EXPOSÉ, IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :**

**Article 1 :**

L'objet du présent avenant à la convention signée le 5 janvier 2009 est de modifier le montant du soutien financier accordé à l'uB-Filiale au titre des exercices 2010 et 2011.

**Article 2 :**

Le tableau figurant à l'article 3 est modifié comme suit :

<i>Produits prévisionnels</i>			
<i>Subvention sollicitée</i>	<i>2008/2009</i>	<i>2009/2009</i>	<i>2010/2011</i>
<i>Grand Dijon</i>	<i>19.250 €</i>	<i>17.500 €</i>	<i>15.000 €</i>

L'article 4 est complété comme suit :

*« Le réajustement de sa stratégie en cours d'année a amené le pôle à adapter son budget prévisionnel de fonctionnement pour les années à venir. A la suite de quoi, le soutien financier accordé par le Grand Dijon est modifié comme suit : 17.500 € en 2010 et 15.000 € en 2011. »*

Le second et le troisième alinéas de l'article 5 – Modalités de versement, sont également modifiés :

*« Le second versement de 17.500 € interviendra en 2010, après notification du présent avenant.*

*Le troisième versement de 15.000 € interviendra en 2011, à la date anniversaire de l'avenant, sur présentation d'un bilan financier et du rapport d'activités de l'année écoulée. »*

**Article 3:**

Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées.

Fait en deux exemplaires originaux  
Dijon, le

Pour la Communauté de l'Agglomération  
dijonnaise,  
Le Président,

Pour l'uB-Filiale,  
La Présidente

François REBSAMEN.

Catherine GUILLEMIN.

Exercice 2010

CHARGES	Montant (2)	PRODUITS	Montant (2)
<b>I. Charges directes affectées à l'action</b>		<b>I. Ressources directes affectées à l'action</b>	
<b>60 - Achat</b>		<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures	3 000	<b>74- Subventions d'exploitation(1)</b>	<b>52 500</b>
Autres fournitures	8 000	Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
<b>61 - Services extérieurs</b>		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		-	
Documentation		Région(s):	<b>35 000</b>
		-	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		Département(s):	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	6 000	-	
Publicité, publication	3 000	Commune(s):	<b>17 500</b>
Déplacements, missions	13 000	-	
Services bancaires, autres		-	
<b>63 - Impôts et taxes</b>		Organismes sociaux ( à détailler):	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		-	
<b>64- Charges de personnel</b>		Fonds européens	
Rémunération des personnels,	30 000	CNASEA (emploi aidés)	
Charges sociales,	15 000	Autres aides, dons ou subventions affectées	
Autres charges de personnel	3 000	-	
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
<b>66- Charges financières</b>			
<b>67- Charges exceptionnelles</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>68- Dotation aux amortissements</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>II. Charges indirectes affectées à l'action</b>		<b>I. Ressources indirectes affectées à l'action</b>	
<b>Charges fixes de fonctionnement I.</b>	<b>9 000</b>	autofinancement	<b>37 500</b>
Frais financiers			
Autres			
<b>Total des charges</b>		<b>Total des produits</b>	
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>90 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>90 000</b>

uB Filiale sollicite une subvention de **52 500 €**

Exercice 2011

CHARGES	Montant (2)	PRODUITS	Montant (2)
<b>I. Charges directes affectées à l'action</b>		<b>I. Ressources directes affectées à l'action</b>	
60 - Achat		70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures	3 000	74- Subventions d'exploitation(1)	45 000
Autres fournitures	8 000	Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
<b>61 - Services extérieurs</b>		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		-	
Documentation		Région(s):	30 000
		-	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		Département(s):	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	5 000	-	
Publicité, publication	3 000	Commune(s):	15 000
Déplacements, missions	11 000	-	
Services bancaires, autres		-	
<b>63 - Impôts et taxes</b>		Organismes sociaux ( à détailler):	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		-	
<b>64- Charges de personnel</b>		Fonds européens	
Rémunération des personnels,	33 000	CNASEA (emploi aidés)	
Charges sociales,	15 000	Autres aides, dons ou subventions affectées	
Autres charges de personnel	3 000	-	
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
<b>66- Charges financières</b>			
<b>67- Charges exceptionnelles</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>68- Dotation aux amortissements</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>J. Charges indirectes affectées à l'action</b>		<b>I. Ressources indirectes affectées à l'action</b>	
Charges fixes de fonctionnement I.	9 000	autofinancement	45 000
Frais financiers			
Autres			
<b>Total des charges</b>		<b>Total des produits</b>	
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>90 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>90 000</b>

uB Filiale sollicite une subvention de **45 000 €**